



Parents délégués aux conseils de classe

publié le 14/10/2019

Certaines classes restent à ce jour sans parents délégués auprès des conseils de classe.

Si vous êtes intéressés par ce rôle, vous pouvez vous faire connaître auprès du secrétariat du collège.

Le détail des classes pourvues ou non en délégués est consultable sur pronote, rubrique communication.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.